

UNIVERSITE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de collections muséales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2021

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de collections muséales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2021 :

Monsieur MASSON Frédéric, professeur universitaire classe exceptionnelle, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame ISSENMANN Delphine, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur CORDIER Samuel, conservateur du patrimoine, Université de Franche Comté, Dijon.

Madame MAGGI Alessia, professeure universitaire 1c, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 15/07/2021

La Directrice générale des services
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT